

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 13

Artikel: Toni le gris : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'une disette qui affligea l'Italie, fit brusquement arracher toutes les vignes de l'empire, et ordonna que partout on semât du blé. Le désastre fut complet ; mais en l'an 180 on n'en apercevait déjà plus les traces. Jusqu'à Pennilucus (dérivé du celtique Pen-Lech, tête du lac, et analogue pour la signification, à Caput Lacensis, tête du lac, dont on a fait Chablaïs) ; jusqu'à Pennilucus (aujourd'hui Villeneuve), disons-nous, la route était alors protégée par des collines couvertes de vignobles. Elle contournaient leurs bases, suivait les rives du lac, quelquefois montait et s'échappait au travers des rochers, d'autres fois passait dans des villages ombragés de pampres.

C'est dans cette contrée de l'Helvétie que la culture de la vigne obtint le plus de succès. Les habitants la faisaient passer d'arbre en arbre. Ils suamaient leurs terres avec de la cendre, et l'employaient encore à poudrer le raisin. De vastes cuves de bois recevaient les grappes foulées. C'est de là que le vin, après avoir fermenté, était transvasé dans les tonneaux. La dépuration s'y achevait selon la qualité, par du plâtre, des cendres, de la poix résine, de la craie ou du sel. On l'aromatisa quelquefois avec de l'absinthe, de la marjolaine ou des baies de lentisque ; et ce n'est qu'au bout d'une année, qu'on le soutirait dans des vases de terre, et qu'on le plaçait dans les celliers.

Quelques propriétaires avaient emprunté des Massiliens l'habitude de fumer leurs vins pour leur donner l'apparence et le goût des vins vieux. Ils plaçaient alors les amphores (vases de terre) dans une pièce élevée où, par divers tuyaux, aboutissait la fumée d'un fourneau inférieur. En forçant ce procédé, le vin prenait insensiblement la consistance du miel, et devenait un corps plus solide encore, qu'on délayait quand on voulait le boire. Quelques propriétaires avaient adopté l'usage des tonneaux, plus commodes et plus solides que les vases de terre. Les uns les enduisaient de poix pour donner au vin le goût du goudron ; les autres y associaient du savon et compossaient un mastic particulier dans le but de perfectionner la qualité du vin.

Le temps de la vendange ramenait dans la contrée les danses et les fêtes ; les autels de Bacchus étaient sans cesse entourés d'un peuple en délire ; les bacchantes, portant des thyrses à la main, parcouraient les campagnes, chantant *Evohe Bacche !*, dansant autour des vendangeurs et les invitant au plaisir. Il y avait entr'autres une danse connue sous le nom de *Danse du pressoir*, où, chaque soir, après le travail, les pantomimes représentaient, au son des tambours, toutes les scènes de la vendange, et imitaient par un jeu plein de grâces, ceux qui cueillent le raisin, ceux qui le portent, ceux qui le foulent et ceux qui remplissent les tonneaux.

La serveinta dé Druey.

On dzo, l'ambassadeur de France, Monsu Bois-le-Comte, avai à parlé d'affré avoué Druey, et venie lai féré onna vesita à Lausena. Nôutron magistra démoravé en sti temps à na petita maison pré de

la Barra. L'ambassadeur tiré lo cordon de la senaille. Intrâ pî, lai crié-t-on du l'otô. L'intré et trauvé la serveinta que grellivé son café : — Que démandâvo ? — Voudré parlâ à monsu Druey, se lé possiblio. — Ie vint de sailli ; la travailli coumeint la metzance quanqu'ora ; crau bin que lé zalla tzi Bôlo bairé quartetta et medzi ou bocon de saucece avoué quôqué zamis ; l'ont tiâ lo cafon stu matin. Ce ne mé salai pas quie veri po grelli mon café iauré lo queri ; mā nepu pas lo laissi bouriâ. Quoui été-vo ? — Su lo serviteur d'au rai dé France. — Eh à Dieu mé reindo ! ... est-te veré ! ... vo zêté vôlet tzi lo rai, vo daissé avai on rudo gadzo et ha rachliaïe dé bouné man. Coumeint diablio aivo pu vo infelai ai Tiolairé ? on dit que c'est na maison tan balla ! — Ie vo deri cein aprî ; allâ pi criâ voutron monsu, ie vu prau veri la segnala. — Quand le revint, le cheinté la founâie d'au café que Bois-le-Comte avai laissi bouriâ et lai fe on détertin d'einser. — Eh coumeint mé faut te prépara l'écouala dé café à monsu qu'âme tant lo bairé quand la bin travailli. Savia vo pas veri, bougro dé tâdié ! Druey arrevé et trauvé l'étrandzi que fasai quie na trista m'fena. Lai dese : Eh vo vauquie monsu l'ambassadeur, intra au païlo. A cé mot d'ambassadeur, la pourra serveinta nein revègne pas, le fut tot ébouriffâie. Druey et lo représeintin de la France cliouront la porta d'au païlo et se tenian lé coûte, s'eliassâvan dé riré. On dit que nûront pas dé peina à tomba d'accord sur le zafferé politique tant l'etion de boun'humeu après sta farça.

Toni le gris.

IX



Toni prit en effet la direction qu'il venait d'indiquer, mais il se rendait en réalité dans une autre chambre, où il pensait exécuter son projet. Le berger qui l'habitait était un rusé braconnier, dont il espérait tirer d'utiles renseignements. En tout cas, il pourrait, sans aucun dérangement, y préparer ses lacets. Dans cette espérance, Toni se mit à marcher aussi vite que la raideur de sa jambe le lui permettait. A droite et à gauche brûlaient les feux des vachers. Ceux-ci, à la fin de l'automne et avant de descendre dans la plaine, mettent le feu aux branches qui ont poussé dans les prairies, afin que le bétail puisse paître sans obstacles, au retour du printemps, et que les cendres de leurs bûchers fertilisent le sol. Plus d'une montagne, sur le sommet de laquelle se trouvait un de ces feux, ressemble à un volcan. Autre part, la fumée s'élevant près d'une cascade, révélait les nuances de l'arc-en-ciel.

Le temps était magnifique sur la hauteur, tandis que, sur la plaine, le soleil faisait lever un léger voile de vapeur.

Toni désirant n'être pas vu, évitait les nombreuses payannes, qui allaient ramasser le regain. Il quitta parfois le chemin, et suivit le lit du torrent, en sautant de pierre en pierre.

Toni, afin de ne rencontrer personne, finit par sauter d'un roc à l'autre, reprenant tout le naturel du montagnard, que des années de misère avaient étouffé en lui.

Enfin il atteignit le chalet du berger, que ceux de la plaine appelaient le sauvage Xaverl, parce qu'il avait un goitre énorme, ce qui lui donnait quelque chose de la tourmente d'un crétin.

Xaverl fut surpris, en voyant arriver Toni.

— Nous descendons demain, lui dit-il, et si tu désirais me voir, tu as bien fait de venir aujourd'hui. Je viens justement d'abattre un jeune chamois.

— Y a-t-il des chamois, là haut dans les rochers ?

— Oui bien, mais les valets du forestier leur font une terrible chasse.

La conversation fut interrompue par l'arrivée d'un mendiant appartenant à une race dégradée qui va, à la fin de la saison, mendier du beurre et du fromage dans les chalets, afin d'avoir de quoi passer l'hiver. On leur donne volontiers quelque chose..., mais il faut dire que la plupart de ces gens vont vendre à vil prix ce qu'ils ont reçu, pour aller boire de l'eau-de-vie dans les auberges.

Xaverl était de bonne humeur. Lassé de la montagne, il entrevoit avec délices les plaisirs de l'hiver, consistant, pour lui, à dormir des mois entiers, auprès de son poêle, comme une marmotte. Il donna deux petits fromages au mendiant, qui partit en le comblant de bénédicitions.

Si nos deux hommes, assis dans le chalet, avaient su où le mendiant était allé, ils n'auraient pas continué leur conversation, à si haute voix.

Notre mendiant, altéré de la course qu'il avait faite pour gravir la montagne, était allé droit à une fontaine rustique, attenante à la maison, et formée d'un tronc d'arbre creusé, dans lequel coulait, sortant d'un rocher, un filet d'eau.

Toni et son compagnon n'avaient nullement douté, que cet homme n'eût repris le chemin de la plaine. Il ne pouvait entendre le bruit de ses pas, étouffé par le tintement des clochettes des chèvres. Mais leur voix parvint à son oreille, au moment où il se penchait pour boire. Une large crevasse à la paroi du chalet laissait passer chaque syllabe. Les chèvres, effarouchées de la présence d'un étranger, allèrent plus loin.

— Veux-tu abattre un chamois, demanda Xaverl.

— Je ne puis pas tirer, n'ayant point de fusil, mais je me propose de tendre des lacets.

Ici, le mendiant approcha l'oreille de la paroi, tandis que Toni, armé d'une culière et muni d'un morceau de pain noir, puisait le lait dans un grand baquet de bois.

— Depuis longtemps, je suis vexé de m'entendre taxer de braconnier, par notre forestier et par son chasseur Bartl; et puisque l'on s'obstine à me donner cette réputation, je veux du moins en tirer profit; je les laisserai dire et apporterai, de temps à autre, quelque pièce de gibier chez moi.

— Tu n'as rien à craindre, répondit le vacher, là haut, sur le Rothenkugel, près du lac, il y a bien longtemps qu'il n'a fait d'inspection. Tu y feras, de suite, une capture, et magnifique encore. Depuis la Saint-Florain, je n'ai pas reçu le moindre morceau de viande de boucherie. Je ne savais pas que tu voulusses jouer à ce jeu là. J'ai pris un gros chamois, puis deux jeunes, au pied du Rothenkugel. J'ai fait la bête de les garder pour moi. D'habitude, je les vendais dans la plaine et en retire pour ma provision d'eau-de-vie-d'un hiver. Mais toi, pour le quart d'heure, garde ton gibier, rien ne fortifie tant qu'une bonne tranche de chamois.

Toni écoutait ces propos avec délices. La viande et, à plus forte raison, le gibier étaient pour lui une friandise inconnue.

— J'ai pris avec moi des lacets, dans l'idée que je pourrais les arranger chez toi sans que personne qui vive le sache.

— Sois tranquille, Toni, pas un chat ne voit ni n'entend ce qui se passe chez moi.

— Je voudrais m'arranger de manière à placer mes lacets ce soir, ou bien demain de grand matin.

— C'est facile, tu vas te mettre à l'œuvre, et cet après-midi tout sera prêt. Je t'aiderai et me préparerai ensuite à quitter demain matin la montagne.

— Quel temps, crois-tu, que nous aurons demain?

— Je pense que nous n'aurons pas de pluie, mes araignées n'en annoncent point.

— Hé bien, je ne veux pas t'empêcher dans tes ouvrages. Je vais préparer mes lacets, après quoi je gravis le Palfen.

Le vacher se mit à placer une grande chaudière sur le feu, et le mendiant profita du bruit que faisait cette opération pour s'éloigner à pas de loup. En quelques bonds, il fut hors de la portée du chalet. Il y a là quelque chose à faire, se dit-il en lui-même. Je m'en vais, de ce pas, raconter au forestier ce que je viens d'entendre. Mais un moment... ce n'est pas à Xaverl que j'en veux. C'est un brave camarade qui vient de me donner deux petits fromages. Mais l'autre, je ne le connais pas... qu'est-ce que cela me fait. Je dirai donc que j'ai entendu, dans le chalet, un individu annoncer

l'intention de tendre des lacets, ce soir ou demain matin, sur le Rothenkugel, ou bien sur les bords du lac d'en haut. Ils le trouveront, et, quant à moi, quatre ou cinq pièces de dix kreutzers seront une bonne aubaine.

Un peu plus bas, il trouva un petit troupeau de vaches. Le gardien, ayant trop chaud, avait attaché son manteau au cou de l'une d'entre elles. Le mendiant la délivra de ce fardeau, puis disparut dans un fourré de sapins, au bord de la cascade.

Le forestier, de mauvaise humeur, écouta en grognant le rapport du mendiant.

Il y avait justement là un jeune homme employé à la haute surveillance des forêts par un forestier du voisinage, il lui ordonna de se rendre sur les hauteurs désignées, pour examiner s'il ne verrait rien de suspect.

— Surtout pas de façons avec ce pendard, ajouta le forestier, et si, à ta première injonction, il ne s'arrête pas, fais feu sur lui, et tue-le comme un misérable chien!

(A suivre.)

Boutades.

Mais, voisin, on ne vous rencontre plus en ville, devenez-vous ermite, ou bien votre santé serait-elle dérangée ?

Ni l'un ni l'autre, mais, dans les bourgades, on trouve rarement société, en temps ordinaire, aussi y vais-je lorsqu'il y a marché au bétail, afin d'être plus sur de trouver mes collègues.

Un pasteur de village avait l'habitude de terminer son sermon au coup de l'heure, à quelque point de son sermon qu'il en fût. Dès que l'horloge se faisait entendre, il prononçait la formule : « Dieu nous en fasse à tous la grâce ! Amen ! » et tout était dit. Un Dimanche qu'il prêchait sur l'histoire d'Esther, il en était à exposer tous les méfaits d'Aman. « Savez-vous, s'écriait-il, quelle fut la récompense qu'il en obtint ?... La potence ! » L'horloge se mettant à frapper en ce moment, le prédicateur termina d'un ton pathétique : « Dieu nous en fasse à tous la grâce ! Amen ! Ainsi soit-il ! »

Dans la petite ville de A....., on utilisait, généralement, la grande salle de la Maison-de-Ville, pour y étendre les lessives. Il en résulta maint dégât. Comme personne ne voulait payer sa part des dommages, le syndic furieux s'écria : « C'est bon ! à l'avenir je ne laisserai plus pendre que Messieurs les conseillers. »

Dans le siècle dernier, alors que chaque ville avait son tribunal et son gibet, un assez mauvais drôle fut condamné à la potence par les autorités d'une petite ville, dont le gibet était en mauvais état. Les municipaux regrettant les frais de réparation, pour un si mauvais drôle, le firent pendre au gibet d'une localité voisine. Là-dessus, grand émoi des propriétaires de la potence, dont le syndic porta plainte auprès des autorités supérieures, exposant qu'il était vraiment inouï, qu'on vint, sans plus de façon se servir d'un gibet, tout neuf, qu'il avait fait construire, l'année dernière, pour lui et pour les siens.

L. MONNET. — S. CUENOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.